



Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 06/2026
26 juin 2026



Sécurité d'abord, Service constant

Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires

Canada 

Avis aux navigateurs – Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires
Édition n° 06/2026

Also available in English:

Notices to Mariners – Monthly Summary of Temporary and Preliminary Notices
Edition No. 06/2026

Publié sous l'autorité de :

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par la Garde côtière canadienne, 2026.

No de cat. D16-4F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2561-5114

No de cat. D16-4E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2561-5106

Une version Web est disponible ici :

<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-mensuel> (français)

<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-monthly> (anglais)

Notes explicatives

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Explication de l'expression « Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires »

Certains Avis aux navigateurs qui paraissent dans les éditions mensuelles portent la lettre (T) ou (P) après le numéro régulier. Ces lettres indiquent que le renseignement contenu dans l'avis est de nature temporaire ou préliminaire, respectivement.

Avis temporaire (T)

S'il existe un changement temporaire des conditions qui influent sur la navigation et si ce changement doit demeurer en vigueur pendant une période excédant trois mois, un avis temporaire (T) sera publié. Les changements temporaires qui demeurent en vigueur pendant une période de moins de trois mois ne seront normalement pas publiés (à moins qu'ils représentent un intérêt exceptionnel). Autrement, ces renseignements seront diffusés par le(s) centre(s) de Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne de la région en cause sous forme d'avertissement de navigation (AVNAV) diffusés. Les avis (T) seront annulés lorsqu'il y aura lieu de le faire.

Veuillez noter que les avis (T) avec une date de fin seront automatiquement annulés une fois la date de fin passée. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Avis préliminaire (P)

- a. S'il doit se produire dans un avenir rapproché des changements importants influant sur la navigation, un Avis aux navigateurs décrivant ces changements sera publié afin que les navigateurs en soient informés d'avance. Ces avis seront désignés par le suffixe (P).
- b. S'il se produit un changement de conditions influant sur la navigation mais que tous les renseignements ne sont pas disponibles, un avis préliminaire (P) donnant les renseignements disponibles sera publié. Cet avis sera suivi d'un avis régulier lorsque les renseignements complets seront disponibles. L'avis régulier annulera l'avis (P).
- c. Lorsque des changements ont été effectués et sont trop complexes pour être énumérés sous forme d'avis écrit, un avis (P) donnant des renseignements généraux sera publié. Cet avis expliquera les mesures qui seront prises pour la mise-à-jour des cartes en publiant des annexes graphiques, de nouvelles éditions ou de nouvelles cartes.

Veuillez noter que suite à l'expiration de la période de commentaires ou d'objections de 90 jours, les avis (P) de changements proposés ou d'intention de supprimer seront automatiquement annulés. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Mesures à prendre à la réception des avis (T) & (P)

Il est inhabituel d'apporter des corrections permanentes aux publications et aux cartes marines en se basant sur des avis (T) & (P). À la réception de ces avis, les renseignements qu'ils contiennent doivent être notés au crayon sur les publications et cartes en cause.

Attention

Nous rappelons aux navigateurs que les publications et cartes marines qu'ils achètent chez les fournisseurs ne sont pas corrigées à partir des avis (T) & (P). Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez-vous référer à l'index sur la page ii de cette publication.

Table des matières

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador 1

Avis temporaires

*611(T)/24	Great St. Lawrence Harbour and / et Lamaline Harbour – Aide à la navigation temporairement supprimé	1
*1208(T)/24	Lark Harbour and / et York Harbour – Travaux maritimes : Construction de quai	1
*904(T)/25	Flemish Pass / Passe Flamande – Obstruction	1

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.....	1
---	---

Côte de l'Atlantique 2

Avis temporaires

*411(T)/22	Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants	2
*809(T)/22	Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables : Calcul du dégagement sous-quille	2
*710(T)/23	Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables – Amarrage interdit.....	2
*711(T)/23	Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Amarrages scientifiques.....	2
*214(T)/24	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées	3
*1021(T)/24	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur.....	4
*1118(T)/24	Port de Montréal – Faible profondeur signalée	4
*1120(T)/24	Îles de la Madeleine – Obstruction : Objet submergé.....	5
*1121(T)/24	Îles de la Madeleine – Obstruction : Épave.....	5
*1210(T)/24	Wedgeport and Vicinity / et les abords – Aide à la navigation temporairement supprimée	5
*410(T)/25	Chenal du Havre de la Grande Entrée – Renseignement sur les voies navigables : Quai fermé	5
*512(T)/25	Baie des Sept-Îles – Travaux maritimes : Construction de quai	6
*1011(T)/25	Plans-Péninsule de la Gaspésie – Travaux maritimes	6
*1012(T)/25	Approaches to / Approches à Bay of Fundy / Baie de Fundy – Obstruction : Amarrages scientifiques	6
*108(T)/26	Port de Québec – Renseignement sur les voies navigables : Quai fermé	6
*213(T)/26	Sorel-Tracy à/to Otterburn-Park – Obstruction : Objet submergé.....	7
*412(T)/26	Sorel-Tracy à/to Otterburn-Park – Travaux maritime : Réfection de pont	7
*511(T)/26	Charlottetown Harbour – Travaux maritimes	7
*611(T)/26	Cap Éternité à/to Saint Fulgence – Travaux maritimes : Opération de plongée et construction de quai	7
*612(T)/26	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Travaux maritimes : Construction de quai	8
*613(T)/26	Sydney Harbour – Bouée lumineuse temporairement supprimée	8

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.....	8
---	---

Eaux intérieures **9**

Avis temporaires

*814(T)/16	Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de métal partiellement submergées	9
*309(T)/17	Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés	9
*709(T)/18	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages	9
*810(T)/21	Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés	10
*108(T)/22	Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II	10
*413(T)/22	Rivière Détroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont	10
*614(T)/22	Canal de la Rive Sud – Travaux de réfection de pont	10
*617(T)/22	Lac Saint-Louis – Aides à la navigation mouillées temporairement	10
*109(T)/23	Port Hope Harbour – Opérations de dragage	11
*313(T)/24	Havres et Mouillages - Harbours and Anchorages - Côte-Nord/North Shore – Renseignements sur les voies navigables : Réduction de capacité aux bornes d'amarrage	11
*728(T)/24	Toronto Harbour – Travaux maritimes - Construction aérienne	11
*814(T)/24	Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables – Faible profondeur signalée	11
*910(T)/24	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction	11
*1212(T)/24	Nipigon Bay and Approaches/et les approches – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées	12
*515(T)/25	Croil Islands to/à Cardinal – Obstruction : Objet submergé	12
*516(T)/25	Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Travaux maritimes : Installation de pipeline	12
*608(T)/25	Cobourg to/à Oshawa – Renseignement sur les voies navigables : Haut-fond	12
*710(T)/25	Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur signalée	13
*711(T)/25	Port of Thunder Bay – Obstruction : Objet submergé	13
*712(T)/25	Whiskey Jack Island to/à Red Deer River – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur signalée	13
*713(T)/25	Lake Manitoba / Lac Manitoba (Southern Portion / Partie sud) – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur signalée	13
*811(T)/25	Lac Saint-Louis – Travaux maritimes : Opérations de construction et de forage	14
*812(T)/25	Carleton Island to/au Charity Shoal – Obstruction : Objet submergé	14
*1014(T)/25	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Obstruction : Nouveaux quais	14
*1109(T)/25	Portage-du-Fort à/to Île Marcotte – Aide à la navigation éteinte	15
*1110(T)/25	Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Travaux maritimes	15
*1111(T)/25	Toronto Harbour – Obstruction : Rideau de turbidité	15
*1212(T)/25	Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations - Haute Côte-Nord – Obstruction : Objet submergé	15
*110(T)/26	Port of Thunder Bay – Aides à la navigation établie temporairement	15
*215(T)/26	Port Maitland to/à Dunnville – Obstruction : Brise-lames submergé	15
*413(T)/26	Peterborough to/à Buckhorn including/y compris Stony Lake – Changement du dégagement horizontal d'un pont	16

*414(T)/26	Toronto Harbour – Travaux maritimes : Construction sous-marine	16
*514(T)/26	Lac Supérieur – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur signalée .	16
*615(T)/26	Whitby Harbour – Travaux maritimes : Opérations de dragage.....	16
*616(T)/26	Georgian Bay / Baie Georgienne – Obstruction : Amarrages scientifiques et ancrage sous-marins	17
*617(T)/26	Owen Sound to/à Giant's Tomb Island – Bouée SADO temporairement mouillée	17

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.....	18
---	----

Côte du Pacifique 19

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.....	19
---	----

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.....	19
---	----

Côte de l'Arctique 20

Avis temporaires

*1210(T)/20	Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement.....	20
*216(T)/24	Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifiques.....	20
*217(T)/24	Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifique	20
*418(T)/25	Arctic Archipelago / Archipel de l'Arctique – Obstruction – Amarrages scientifiques.....	20
*419(T)/25	Paallavik to/à Kangiqtugaapik – Obstruction – Amarrage scientifique.....	21
*420(T)/25	Clyde Inlet to/à Cape Jameson – Obstruction – Amarrage scientifique	21
*421(T)/25	Franklin Bay and/et Darnley Bay – Obstruction – Amarrage scientifique	21
*422(T)/25	Prince Albert Sound, Western Portion/ Partie Ouest – Obstruction – Ancrages sous-marins	21
*423(T)/25	Approaches to/Approches à Cambridge Bay – Obstruction – Bouée et appareils scientifiques	21

Avis préliminaires

*516(P)/26	Coronation Gulf Western Portion/Partie Ouest – Balise de jour à être enlevée	22
*517(P)/26	Coronation Gulf Eastern Portion/Partie Est – Balises de jour à être enlevées.....	22

Autres avis (T) & (P) 23

Avis temporaires

*1105(T)/15	Canada – Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large	23
*1027(T)/24	Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA)	23
*1215(T)/24	Garde côtière canadienne – Essai de messages spécifiques aux applications du système d'identification automatique (AIS ASM).....	24

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.....	24
---	----

Liste des cartes touchées par les avis (T) & (P)

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1202	7	2060	9	4950	5
1220	6	2067	11, 13	4954	5
1226	15	2077	12, 15	6108	10
1230	6	2085	11, 15, 16	6274	13
1310	2, 4	2123	9	6505	13
1312	2	2140	15	7000	20
1313	3, 4, 8	2201	17	7053	21
1316	6	2261	17	7565	21
1350	7	2282	17	7661	20
1429	10	2283	17	7665	21
1430	10, 14	2291	17	7668	21
1434	12	2312	12	7750	21
1439	14	2314	13, 15	7777	22
1552	15	4011	6	7778	22
1553	15	4244	5	8005	6
2017	9, 11, 14	4255	6	8006	6
2018	10	4266	8	8012	1
2023	16	4452	11	14853 (É.-U.)	10
2024	16	4460	7		
2049	16	4485	2		
2053	11	4642	1		
2058	12	4654	1		

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador

Avis temporaires

***611(T)/24 Great St. Lawrence Harbour and / et Lamaline Harbour – Aide à la navigation temporairement supprimé**

Carte de référence : 4642

L'aide à la navigation suivante est temporairement supprimé :

Nom de l'aide	No. LF	Position
St. Lawrence, quai	73.1	46° 54' 59.1"N 55° 23' 20.8"W

(N2024-093T)

***1208(T)/24 Lark Harbour and / et York Harbour – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 4654

Reconstruction du quai en cours à Lark Harbour aux environs de 49° 06.069'N 058° 21.866'W.

Prudence.

(NW-N-1171-24)

***904(T)/25 Flemish Pass / Passe Flamande – Obstruction**

Carte de référence : 8012

Une structure gravitaire en béton a été installée au large aux environs de 46° 47.716'N 048° 03.675'W et restera un danger pour la navigation jusqu'à ce qu'elle soit retirée.

(NW-N-0642-25)

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 1000
50 Discovery Drive
Dartmouth, NS B2Y 3Z8
Téléphone : (506) 636-4708
Courriel : DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte de l'Atlantique

Avis temporaires

***411(T)/22 Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants**

Carte de référence : 1312

Débris flottants et tombants rapportés dessous le pont situé à 46° 04.783'N 073° 09.205'W. Le pont est balisé avec des ballons jaunes suspendus à la mi-hauteur entre le tablier et le niveau d'eau. Des panneaux d'avertissement sont installés en haut.

(NW-Q-1266-19)

***809(T)/22 Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables : Calcul du dégagement sous-quille**

Carte de référence : 1310

Les Services de communications et de trafics maritimes de la Garde côtière canadienne utilisent toutes les stations de niveaux d'eau disponibles du Service Hydrographique du Canada pour le calcul des autorisations de passage dans le secteur Sorel-Montréal de la voie navigable, soit Sorel, Contrecoeur, Varennes, Montréal-Frontenac et Montréal-Jetée #1.

Compte tenu des caractéristiques particulières de la voie navigable pour le tronçon entre les bouées M84 (en aval de la municipalité de Verchères) et M157 (vis-à-vis la section 109 du Port de Montréal) ainsi que pour le poste d'ancrage numéro 1 de Pointe-aux-Trembles, il a été convenu d'ajuster de 10 cm à la hausse la colonne d'eau disponible.

La colonne d'eau minimale dans cette section calculée à l'aide de la station de niveau d'eau de Varennes et obtenue après cet ajustement, est retenue pour le calcul du dégagement sous-quille.

(NW-Q-0776-22)

***710(T)/23 Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables – Amarrage interdit**

Carte de référence : 1310

Amarrage interdit pour une durée indéterminée à la section 31 du Port de Montréal.

(NW-Q-0476-23)

***711(T)/23 Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 4485

Six mouillages scientifiques sous-marins établis à :

48 37.390N 064 07.734W

48 43.925N 064 08.099W

48 41.868N 064 04.632W

48 39.987N 064 00.959W

48 38.023N 063 57.919W

48 36.274N 063 54.923W

Tête de mouillage à 24 mètres sous la surface.

(NW-Q-0662-23)

***214(T)/24 Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables :
Faibles profondeurs signalées**

Référence : Avis 313(T)/23 est annulé (Carte 1313).

Carte de référence : 1313

Une profondeur moindre de 10,4 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.997' N	072° 32.698' W
46° 19.993' N	072° 32.675' W
46° 19.983' N	072° 32.682' W
46° 19.980' N	072° 32.703' W
46° 19.985' N	072° 32.718' W

Une profondeur moindre de 10,6 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.978' N	072° 32.731' W
46° 19.979' N	072° 32.701' W
46° 19.970' N	072° 32.703' W
46° 19.971' N	072° 32.732' W

Une profondeur moindre de 10,4 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.983' N	072° 32.785' W
46° 19.982' N	072° 32.747' W
46° 19.973' N	072° 32.752' W
46° 19.972' N	072° 32.768' W
46° 19.971' N	072° 32.792' W

(NW-Q-1338-23)

***1021(T)/24 Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables :
Faible profondeur**

Carte de référence : 1313

Profondeurs moindres signalée au port de Trois-Rivières aux coordonnées suivantes :

Profondeur moindre de 10,4 mètres signalé à la
Section 13 :

- 46° 20.027'N 072° 32.614'W
- 46° 20.025'N 072° 32.608'W
- 46° 20.034'N 072° 32.597'W
- 46° 20.037'N 072° 32.603'W

Profondeur moindre de 10,0 mètres signalé à la
Section 14 et une partie du de la Section 15 :

- 46° 19.990'N 072° 32.795'W
- 46° 19.990'N 072° 32.738'W
- 46° 20.004'N 072° 32.672'W
- 46° 20.013'N 072° 32.648'W
- 46° 20.017'N 072° 32.765'W

Profondeur moindre de 10,3 mètres signalé à la
Section 16 :

- 46° 19.964'N 072° 32.795'W
- 46° 19.976'N 072° 32.785'W
- 46° 19.987'N 072° 32.738'W
- 46° 19.973'N 072° 32.740'W

Profondeur moindre de 10,2 mètres signalé à la
Section 16 :

- 46° 19.997'N 072° 32.789'W
- 46° 19.996'N 072° 32.766'W
- 46° 19.964'N 072° 32.795'W
- 46° 19.965'N 072° 32.821'W

Profondeur moindre de 10,5 mètres signalé à la
Section 16 :

- 46° 19.968'N 072° 32.704'W
- 46° 19.970'N 072° 32.745'W
- 46° 19.976'N 072° 32.741'W
- 46° 19.978'N 072° 32.695'W

Profondeur moindre de 10,2 mètres signalé à la
Section 16 :

- 46° 19.985'N 072° 32.706'W
- 46° 19.979'N 072° 32.699'W
- 46° 19.979'N 072° 32.677'W
- 46° 19.993'N 072° 32.660'W
- 46° 20.000'N 072° 32.688'W

Profondeur moindre de 10,2 mètres signalé à la
Section 17 :

- 46° 19.852'N 072° 32.772'W
- 46° 19.851'N 072° 32.768'W
- 46° 19.845'N 072° 32.774'W
- 46° 19.846'N 072° 32.775'W

Profondeur moindre de 10,5 mètres signalé à la
Section 19 :

- 46° 19.830'N 072° 32.785'W
- 46° 19.831'N 072° 32.787'W
- 46° 19.840'N 072° 32.780'W
- 46° 19.839'N 072° 32.778'W

Profondeur moindre de 10,6 mètres signalé à la
Section 19 :

- 46° 19.786'N 072° 32.824'W
- 46° 19.801'N 072° 32.813'W
- 46° 19.798'N 072° 32.809'W
- 46° 19.782'N 072° 32.819'W

Profondeur moindre de 10,5 mètres signalé à la
Section 20 :

- 46° 19.728'N 072° 32.874'W
- 46° 19.727'N 072° 32.870'W
- 46° 19.738'N 072° 32.859'W
- 46° 19.739'N 072° 32.864'W

(NW-C-1191, 1342, 1871, 1872-24)

***1118(T)/24 Port de Montréal – Faible profondeur signalée**

Carte de référence : 1310

Profondeur moindre de 10,4 mètres localisée aux coordonnées suivante : 45° 30' 18.9"N 073° 32' 48.3"W.
(NW-C-1866-24)

***1120(T)/24 Îles de la Madeleine – Obstruction : Objet submergé**

Carte de référence : 4950

Des roches et des dolosses ont été localisés à 7 mètres du musoir du brise-lame sud à une profondeur de 2 mètres aux coordonnées suivantes :

47° 23.304'N 061° 47.513'W

47° 23.301'N 061° 47.507'W

47° 23.308'N 061° 47.517'W

47° 23.299'N 061° 47.500'W

47° 23.298'N 061° 47.493'W

(NW-C-1877-24)

***1121(T)/24 Îles de la Madeleine – Obstruction : Épave**

Carte de référence : 4950

En vertu de la *Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux*, la Garde côtière canadienne a évalué que le navire SS Corfu Island présente un danger pour la sécurité publique. L'avant de l'épave se situe sur la plage à la position 47° 20.813'N 061° 57.014'W et l'épave s'étend vers le large en direction Sud-Ouest sur 137,5 mètres de longueur et 17,5 mètres de largeur.

Il est interdit d'y accéder ou d'y monter pour quelque raison que ce soit. Les navigateurs sont priés de procéder à une distance sécuritaire de l'épave.

(NW-C-1861-24)

***1210(T)/24 Wedgeport and Vicinity / et les abords – Aide à la navigation temporairement supprimée**

Carte de référence : 4244

L'aide à la navigation suivante est temporairement supprimé :

Nom de l'aide	No. LF	Position
Pinkneys Point – Signal de brume	278.2	43° 42' 11.6"N 066° 03' 12.1"W

(F2024-060T)

***410(T)/25 Chenal du Havre de la Grande Entrée – Renseignement sur les voies navigables : Quai fermé**

Carte de référence : 4954

Le quai 406 de Grande-Entrée est fermé. Barrage de confinement de la pollution en place.

Restez à l'écart. Sillage minimal.

(NW-C-2172-24)

***512(T)/25 Baie des Sept-Îles – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 1220

Travaux de construction ayant lieu quotidiennement au quai Mgr-Blanche. Barges, grues et bateaux de travail sur place.

Sillage minimal et une distance sécuritaire de 300 mètres demandés.

(NW-C-0623-25)

***1011(T)/25 Plans-Péninsule de la Gaspésie – Travaux maritimes**

Carte de référence : 1230

Opérations de construction ayant lieu quotidiennement de 1100 UTC jusqu'à 2300 UTC depuis le 27 octobre 2025 au quai (48° 59.879'N 064° 22.887'W) et au brise-lames (48° 59.993'N 064° 23.030'W) de Rivière-au-Renard.

(NW-C-3292-25)

***1012(T)/25 Approaches to / Approches à Bay of Fundy / Baie de Fundy – Obstruction : Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 4011, 4255, 8005, 8006

Plusieurs amarrages scientifiques sous-marins sont déployés dans le chenal de Fundy. Ces amarrages scientifiques se situent à une profondeur de cinq à six mètres du fond marin aux coordonnées suivantes :

42° 39.358'N 066° 27.843'W	42° 29.389'N 065° 58.091'W
42° 39.576'N 066° 20.535'W	42° 29.574'N 065° 50.799'W
42° 33.965'N 066° 27.544'W	42° 23.800'N 065° 05.117'W
42° 34.181'N 066° 20.247'W	42° 23.993'N 065° 57.836'W
42° 34.390'N 066° 12.948'W	42° 24.177'N 065° 50.555'W
42° 34.592'N 066° 05.648'W	42° 24.354'N 065° 43.272'W
42° 28.787'N 066° 19.959'W	42° 18.780'N 065° 50.312'W
42° 28.995'N 066° 12.671'W	42° 18.956'N 065° 43.039'W
42° 29.196'N 066° 05.382'W	42° 13.383'N 065° 50.069'W

(NW-M-1431-25)

***108(T)/26 Port de Québec – Renseignement sur les voies navigables : Quai fermé**

Carte de référence : 1316

Le quai 25 du port de Québec est fermé. Une portion du quai s'est effondrée.

Sillage minimum demandé. Restez à l'écart 50 mètres.

Pour toute question ou information supplémentaire veuillez contacter la Capitainerie du Port de Québec.

(NW-C-0054-26)

***213(T)/26 Sorel-Tracy à/to Otterburn-Park – Obstruction : Objet submergé**

Carte de référence : 1350

Une ancre avec 9 maillons de chaîne signalée aux environs de 46° 01.87'N 073° 09.86'W.

(NW-C-1370-24)

***412(T)/26 Sorel-Tracy à/to Otterburn-Park – Travaux maritime : Réfection de pont**

Référence : Avis 808(T)/25 est annulé.

Carte de référence : 1350

Travaux de réfection ayant lieu quotidiennement, 24 heures par jour au pont Turcotte. Barge et le remorqueur sont sur place. Le chenal de navigation est réduit à 25 mètres et est balisé et éclairé. Le tirant d'air est réduit à 12 mètres. Tout navire nécessitant le déplacement de la barge pour passer sous le pont doit donner un préavis de 72 heures par courriel à m.poirier@pomerleau.ca ou alexis.noel@pomerleau.ca, en fournissant :

- Date et heure du passage demandé;
- nom et type du navire;
- vitesse de passage estimée;
- longueur, largeur et tirant d'eau du navire;
- leurs coordonnées.

Tous les navires transitant dans la zone sont priés de rester à 3 mètres de la barge.

Sillage minimum demandé.

(NW-C-0806-26)

***511(T)/26 Charlottetown Harbour – Travaux maritimes**

Carte de référence : 4460

Des travaux de réfection du pont Hillsborough, entre Charlottetown et Stratford sont en cours depuis le 18 mai 2026. Des plateformes de travail temporaires sont installées sous le tablier. La navigation n'est pas restreinte.

(NW-M-0590-26)

***611(T)/26 Cap Éternité à/to Saint Fulgence – Travaux maritimes : Opération de plongée et construction de quai**

Carte de référence : 1202

Opérations de construction et de plongée ayant lieu du lundi au samedi de 1100 UTC à 2200 UTC au quai Duncan à Port-Alfred. Barges restent sur place à 48° 20.173'N 070° 52.136'W.

Sillage minimum demandé.

(NW-C-2216-26)

***612(T)/26 Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Travaux maritimes : Construction de quai**

Référence : Avis 510(T)/26 est annulé.

Carte de référence : 1313

Travaux de réfection en cours de 1000 UTC à 2000 UTC à la section 16. Bateau de sécurité sur place.

Sillage minimum demandé.

(NW-C-1914-26)

***613(T)/26 Sydney Harbour – Bouée lumineuse temporairement supprimée**

Carte de référence : 4266

La bouée lumineuse suivante est temporairement supprimée :

Nom de l'aide	No. LF	Position
Sydney Harbour – Bouée lumineuse cardinal Est SE	789.16	46° 13' 03.6"N 060° 13' 19.5"W

(NW-M-0602-26)

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 1000
50 Discovery Drive
Dartmouth, NS B2Y 3Z8
Téléphone : (506) 636-4708
Courriel : [DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-
AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

Aucun avis applicable pour cette édition.

Eaux intérieures

Avis temporaires

***814(T)/16 Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de métal partiellement submergées**

Carte de référence : 2060

Il y a 3 barges de métal partiellement submergées à l'extrémité Nord de West Lake (43° 57' 02.3"N 077° 20' 12.8"W) qui ont été signalées au-dessous de la surface de l'eau.

L'emplacement des barges est indiqué par des bouées d'avertissement.

(AVNAV C1641/14)

***309(T)/17 Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés**

Carte de référence : 2123

Niveaux d'eau réduits signalés de l'extrémité Sud de l'entrée du Sturgeon Creek Harbour en direction Nord.

Annette Winter

Agente de projets et de cession

Direction des ports pour petits bateaux

Pêches et Océans Canada

Canada Centre for Inland Waters (CCIW)

867 Lakeshore Road

Burlington ON L7S 1A1

Téléphone : (905) 315-5286

Courriel : annette.winter@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C58/13)

***709(T)/18 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages**

Référence : Avis 309(T)/14 est annulé.

Carte de référence : 2017

Tous les amarrages ou ancrages dans le port public de Kingston sont interdit en dehors des zones désignées de la marina jusqu'à nouvel avis sans l'autorisation du responsable de port.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées à Transports Canada au (416) 952-0475.

***810(T)/21 Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés**

Carte de référence : 6108

Les aides à la navigation suivantes sont temporairement supprimées :

Nom de l'aide	No. LF	Position
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Est	1465	48° 39' 08.5"N 093° 18' 47.6"W
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Ouest	1466	48° 39' 08.5"N 093° 18' 49.1"W

(D2021-026T, 027T)

***108(T)/22 Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II**

Carte de référence : 2018

Opérations de construction aux quais du traversier de Millhaven et Stella en cours quotidiennement durant les heures de clarté. Des quais temporaires seront installés dans les environs des quais du traversier. Les quais seront marqués avec des bouées et illuminés avec des feux ambrés.

(NW-C-2916-17)

***413(T)/22 Rivière Détroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont**

Carte de référence : 14853 (É.-U.)

Opérations de construction de pont se déroulant dans une zone délimitée par :

42° 17.200'N 083° 05.633'W
42° 17.183'N 083° 05.600'W
42° 17.067'N 083° 05.667'W
42° 17.000'N 083° 05.717'W
42° 17.017'N 083° 05.750'W
42° 17.100'N 083° 05.667'W

Entrée non autorisée interdite.

(NW-C-0151-22)

***614(T)/22 Canal de la Rive Sud – Travaux de réfection de pont**

Carte de référence : 1429

Travaux de réfection en cours au pont Honoré-Mercier (amont) entre Lasalle et Kahnawake. Passerelle installée sous le pont.

(NW-Q-1810-19)

***617(T)/22 Lac Saint-Louis – Aides à la navigation mouillées temporairement**

Carte de référence : 1430

Six bouées lumineuses jaunes marquant un brise-lames de 400 mètres à fleur d'eau temporairement mouillées aux coordonnées suivantes :

45° 20' 44.5"N 073° 50' 32.9"W	45° 21' 00.3"N 073° 50' 11.6"W
45° 20' 47.7"N 073° 50' 29.4"W	45° 21' 05.4"N 073° 50' 07.6"W
45° 20' 50.0"N 073° 50' 24.1"W	45° 21' 11.8"N 073° 50' 04.6"W

(NW-Q-0579-22)

***109(T)/23 Port Hope Harbour – Opérations de dragage**

Référence : Avis 809(T)/18 est annulé.

Carte de référence : 2053

Opérations de dragage et de réparation des murs dans le port de Port Hope. L'entrée du bassin ouest est bloquée. Prudence.

***313(T)/24 Havres et Mouillages - Harbours and Anchorages - Côte-Nord/North Shore –
Renseignements sur les voies navigables : Réduction de capacité aux bornes
d'amarrage**

Carte de référence : 4452

Capacité réduite à 10 tonnes métriques pour les bornes B01, B10, B12, B14 et B17 et à 20 tonnes métriques pour les bornes B03 à B09, B11, B13, B15, B16 et B18 au quai de Natashquan. La borne B02 est toujours hors d'usage.

(NW-C-0292-24)

***728(T)/24 Toronto Harbour – Travaux maritimes - Construction aérienne**

Référence : Avis 415(T)/23 est annulé (Carte 2085).

Position : 43° 37' 44.3"N 079° 25' 04.3"W

Construction aérienne ayant lieu dans la marina nord de la Place de l'Ontario entre l'île Ouest et l'île Est. Voie navigable fermée au trafic maritime.

***814(T)/24 Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables – Faible
profondeur signalée**

Carte de référence : 2067

La section sud de la cale du quai 10, au sud de 43° 16' 26.1"N 079° 51' 01.9"W, n'a pas le tirant d'eau minimum de la voie maritime.

Les navigateurs doivent contacter la capitainerie du port de Hamilton au 1 (905) 525-3412 pour obtenir des sondages.

(NW-C-2395-23)

***910(T)/24 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de
construction**

Référence : Avis 1012(T)/20 est annulé (Carte 2017).

Carte de référence : 2017

Des travaux de construction de quai ont lieu quotidiennement de 1100 UTC jusqu'à 2300 UTC au terminal du traversier de Kingston-Wolfe Island. Le traversier demeure opérationnel. Les navires ne sont pas autorisés à accoster du côté sud. La zone de construction est délimitée par des bouées jaunes équipées de feux clignotants jaunes.

***1212(T)/24 Nipigon Bay and Approaches/et les approches – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées**

Carte de référence : 2312

Profondeurs moindres signalées aux coordonnées suivantes :

48° 55.084'N 088° 12.705'W : 34.41 mètres
48° 50.163'N 088° 07.517'W : 47.39 mètres
48° 47.846'N 088° 05.353'W : 40.96 mètres
48° 46.635'N 088° 05.030'W : 33.89 mètres
48° 45.630'N 088° 05.071'W : 8.72 mètres
48° 44.243'N 088° 05.666'W : 20.05 mètres

(NW-C-1969-24)

***515(T)/25 Croil Islands to/à Cardinal – Obstruction : Objet submergé**

Carte de référence : 1434

Ancre perdue signalée à proximité de 44° 56.391'N 075° 02.670'W.

(NW-C-0892-25)

***516(T)/25 Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Travaux maritimes : Installation de pipeline**

Carte de référence : 2077

Installation du pipeline ayant lieu quotidiennement jusqu'à novembre 2025 pendant les heures de clartés au sud de la station de traitement des eaux de RC Harris. Des barges et bateaux de travail sont sur place identifiés et éclairés la nuit.

(NW-C-0721-25)

***608(T)/25 Cobourg to/à Oshawa – Renseignement sur les voies navigables : Haut-fond**

Carte de référence : 2058

Augmentation d'ensablement signalée dans la région. Les navigateurs doivent communiquer avec le bureau de la capitainerie au 1 (905) 525-3412 pour obtenir des sondages à jour du chenal de navigation.

(NW-C-3326-24)

***710(T)/25 Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur signalée**

Carte de référence : 2067

Les navires transitant par l'extrémité Est du port de Hamilton doivent faire preuve de prudence, car la zone suivante n'a pas les tirants d'eau de la voie maritime.

43° 16.315'N 079° 47.353'W

43° 16.323'N 079° 47.324'W

43° 16.297'N 079° 47.263'W

43° 16.278'N 079° 47.336'W

Les navigateurs doivent appeler le bureau du capitaine du port au 1 (905) 525-3412 pour obtenir les sondages les plus récents.

(NW-C-3449-24)

***711(T)/25 Port of Thunder Bay – Obstruction : Objet submergé**

Carte de référence : 2314

Ancre perdue signalée à proximité de 48° 25.817'N 089° 09.633'W.

(NW-C-0603-25)

***712(T)/25 Whiskey Jack Island to/à Red Deer River – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur signalée**

Carte de référence : 6274

Profondeur moindre de 90 centimètres localisée à 52° 58.444'N 100° 58.654'W.

(NW-C-1757-23)

***713(T)/25 Lake Manitoba / Lac Manitoba (Southern Portion / Partie sud) – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur signalée**

Carte de référence : 6505

Profondeur moindre de 78 centimètres localisée à 50° 41.927'N 098° 42.258'W.

(NW-C-1756-23)

***811(T)/25 Lac Saint-Louis – Travaux maritimes : Opérations de construction et de forage**

Référence : Avis 413(T)/24 est annulé (Carte 1430).

Carte de référence : 1430

Des opérations de construction et de forage sont en cours aux environs du pont de l'Île-aux-Tourtes. Barges et bateaux sur les lieux.

Bouées d'avertissement jaunes établies temporairement sous le pont. Les zones sont délimitées par les coordonnées suivantes :

Zone 1:		Zone 2:	
Pt 1:	45° 25.215'N 73° 59.337'W	Pt 1:	45° 25.258'N 73° 58.831'W
Pt 2:	45° 25.236'N 73° 59.094'W	Pt 2:	45° 25.266'N 73° 58.750'W
Pt 3:	45° 25.187'N 73° 59.081'W	Pt 3:	45° 25.216'N 73° 58.733'W
Pt 4:	45° 25.160'N 73° 59.426'W	Pt 4:	45° 25.211'N 73° 58.820'W

Un pieu d'acier éclairé a été installé à 45° 25' 15.4"N 73° 58' 58.0"W visible 2 mètres au-dessus de la surface.

Une plate-forme suspendue a été installée à 45° 25' 14.0"N 73° 58' 44.0"W, réduisant le dégagement du pont de 4 mètres.

Sillage minimal.

(NW-C-0336-24, 3106-24)

***812(T)/25 Carleton Island to/au Charity Shoal – Obstruction : Objet submergé**

Carte de référence : 1439

Pelle d'ancre signalée perdue à 44° 05.110'N 076° 23.880'W.

(NW-C-2383-25)

***1014(T)/25 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Obstruction : Nouveaux quais**

Carte de référence : 2017

Nouveaux quais flottants avec des feux installées en permanence au club nautique de Kingston.

(NW-C-2930-25)

***1109(T)/25 Portage-du-Fort à/to Île Marcotte – Aide à la navigation éteinte**

Carte de référence : 1552, 1553

L'aide à la navigation suivante est présentement éteinte :

Nom de l'aide	No. LF	Position
Desjardinsville	1307	45° 50' 42.4"N 077° 06' 52.4"W

(NW-C-1381-22)

***1110(T)/25 Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Travaux maritimes**

Référence : Avis 815(T)/25 est annulé.

Carte de référence : 2077

Opérations de construction ayant lieu quotidiennement, 24 heures sur 24, jusqu'au 30 septembre 2026, sur le site de Toronto Hunt. Des dragues, des barges, des remorqueurs, des équipements de construction et des engins de contrôle de la sédimentation seront sur place.

(NW-C-3380-25)

***1111(T)/25 Toronto Harbour – Obstruction : Rideau de turbidité**

Carte de référence : 2085

Des rideaux de turbidité avec feux installés des deux côtés des conduites de sortie des eaux usées.

(NW-C-3420-24)

***1212(T)/25 Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations - Haute Côte-Nord – Obstruction : Objet submergé**

Carte de référence : 1226

Ancre perdue signalée à proximité de 49° 15.410'N 068° 07.260'W.

(NW-C-3650-25)

***110(T)/26 Port of Thunder Bay – Aides à la navigation établie temporairement**

Carte de référence : 2314

Bouée à espar rouge D8 établie temporairement à 48° 23.644'N 089° 12.809'W. Il s'agit d'une bouée FI R 5s.

(NW-C-0928-24)

***215(T)/26 Port Maitland to/à Dunnville – Obstruction : Brise-lames submergé**

Carte de référence : 2140

Section partiellement submergée du brise-lames signalée aux environs de 42° 51.25'N 079° 34.67'W.

(NW-C-0101-26)

***413(T)/26 Peterborough to/à Buckhorn including/y compris Stony Lake – Changement du dégagement horizontal d'un pont**

Carte de référence : 2023, 2024

Le dégagement horizontal du pont Faryon situé à 44° 21.495'N 078° 17.394'W est réduit à 10,67 mètres du 1^{er} novembre au 30 avril et à 21,34 mètres du 1^{er} mai au 31 octobre en raison des travaux.

Des échafaudages sont présents des deux côtés du pont, signalés par des balises lumineuses et des bouées jaunes.

Des barges éclairées de 9 mètres sur 9 mètres sont sur place.

(NW-C-0687-26)

***414(T)/26 Toronto Harbour – Travaux maritimes : Construction sous-marine**

Référence : Avis 609(T)/25 est annulé.

Carte de référence : 2085

Opérations de construction sous-marine en cours aux environs de Ashbridge Bay du 13 avril au 1^{er} décembre. Barges sur place.

***514(T)/26 Lac Supérieur – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur signalée**

Carte de référence : N/A

En raison de faibles niveaux d'eau et sillage possible, des profondeurs moindres sont signalées dans la zone de la rampe de mise à l'eau du port pour petits bateaux de Harmony Bay. Prudence.

(NW-C-2073-25)

***615(T)/26 Whitby Harbour – Travaux maritimes : Opérations de dragage**

Carte de référence : 2049

Opérations de dragage ayant lieu du lundi au vendredi pendant les heures de clarté dans le port de Whitby. Les barges et les remorqueurs gardent l'écoute sur la voie 16. L'équipement est marqué et éclairé.

***616(T)/26 Georgian Bay / Baie Georgienne – Obstruction : Amarrages scientifiques et ancrage sous-marins**

Référence : Avis 1015(T)/25 est annulé.

Carte de référence : 2201, 2261, 2282, 2291

Trente-cinq amarrages sous-marins et de surface établis temporairement le long du rivage près de Bruce Power aux coordonnées suivantes :

(1)	44° 25.997'N 081° 30.893'W	(45)	44° 25.221'N 081° 29.458'W
(1)	44° 25.853'N 081° 31.208'W	(45)	44° 25.255'N 081° 29.432'W
(7)	44° 22.798'N 081° 34.070'W	(46)	44° 20.833'N 081° 33.944'W
(8)	44° 22.061'N 081° 35.043'W	(47)	44° 20.568'N 081° 34.039'W
(9)	44° 22.765'N 081° 32.403'W	(49)	44° 20.243'N 081° 36.609'W
(9)	44° 22.827'N 081° 32.396'W	(50)	44° 20.098'N 081° 37.196'W
(12)	44° 21.698'N 081° 34.527'W	(B)	44° 13.873'N 081° 37.409'W
(12)	44° 21.706'N 081° 34.456'W	(E)	44° 33.424'N 081° 19.939'W
(29)	44° 15.803'N 081° 37.551'W	(lyal1)	44° 57.377'N 081° 23.298'W
(29)	44° 15.895'N 081° 37.454'W	(lyal2)	44° 56.731'N 081° 23.670'W
(30)	44° 15.829'N 081° 36.733'W	(ol1)	44° 45.389'N 081° 18.517'W
(39)	44° 25.538'N 081° 30.165'W	(ol2)	44° 45.389'N 081° 18.510'W
(39)	44° 25.572'N 081° 30.102'W	(ol3)	44° 45.321'N 081° 18.556'W
(40)	44° 21.367'N 081° 34.154'W	(Spot - 30976C)	44° 17.573'N 081° 37.254'W
(41)	44° 15.822'N 081° 37.085'W	(Spot - 31358C)	44° 26.453'N 081° 30.429'W
(41)	44° 15.853'N 081° 37.019'W	(Spot - 31359C)	44° 13.925'N 081° 38.302'W
(43)	44° 19.796'N 081° 36.679'W	(Spot - 32579C)	44° 22.765'N 081° 34.879'W
(43)	44° 19.801'N 081° 36.643'W		

(NW-C-2142-26)

***617(T)/26 Owen Sound to/à Giant's Tomb Island – Bouée SADO temporairement mouillée**

Carte de référence : 2283

Bouée SADO établie temporairement à 44° 41.100'N 080° 36.944'W. Il s'agit d'une bouée jaune avec caractéristiques de feu Fl Y(5) 20s et d'un réflecteur radar.

(NW-C-2270-26)

Avis préliminaires

Région du Centre

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant

Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région du Centre
1550, Avenue D'Estimauville

Québec QC G1J 5E9

Téléphone : (418) 648-7450

Courriels :

Région du Saint-Laurent : DFO.AtoNStLawrence-StLaurentAalaN.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Région des Grands Lacs :

DFO.CCGCentralAtoNGreatLacs-GrandsLacsAalaNCentreGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte du Pacifique

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Région de l'Ouest

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant/p.i. Marc Jourdenais
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Ouest
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : marc.jourdenais@dfo-mpo.gc.ca

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte de l'Arctique

Avis temporaires

***1210(T)/20 Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement**

Référence : Avis 616(T)/07 est annulé.

Carte de référence : 7661

L'unité de forage mobile sans équipage au large « SDC » continue à être établie temporairement à 69° 24.71'N 138° 53.76'W. La structure est de 202,4 mètres de long et 53 mètres de large.

Pour toute information, communiquer avec le Capitaine Connelly au 1-250-598-4513 ou 1-250-744-9818 ou par courriel à doncon@islandnet.com ou dcmarine@shaw.ca

***216(T)/24 Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifiques**

Mouillages scientifiques établis à la position 71° 58' 01.2"N 095° 03' 52.8"W. Profondeur minimum 122,8 mètres.

(NAVAREA XVIII 32/2011)

***217(T)/24 Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifique**

Mouillage scientifique établi à la position 75° 06' 01.1"N 168° 00' 02.5"W. Flotteur supérieur 42 mètres.

(NAVAREA XVII 30/2011)

***418(T)/25 Arctic Archipelago / Archipel de l'Arctique – Obstruction – Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 7000

Amarrages scientifiques sous-marin aux coordonnées suivantes :

Amarrage A:	71° 37.87' N 157° 19.58'W	Flotteur supérieur 65 mètres.
Amarrage B:	71° 25.33'N 152° 44.10'W	Flotteur supérieur 77 mètres.
Amarrage C:	70° 50.09'N 146° 23.56'W	Flotteur supérieur 58 mètres.
Amarrage BGOS-A	75° 00.01'N 150° 00.00'W	Flotteur supérieur 30 mètres. Profondeur de 3826 mètres.
Amarrage BGOS-D	73° 59.64'N 139° 58.95'W	Flotteur supérieur 30 mètres. Profondeur de 3504 mètres.
Amarrage BGOS-B	77° 59.99'N 150° 00.00'W	Flotteur supérieur 30 mètres. Profondeur de 3824 mètres.

(NAVAREA XVII 77/2016, 4/2022)

***419(T)/25 Paallavik to/à Kangiqtugaapik – Obstruction – Amarrage scientifique**

Carte de référence : 7053

Amarrage scientifique sous-marin à la position 69° 54.66' N 066° 48.42'W. Flotteur supérieur 211 mètres.

(NAVAREA XVIII 56/2021)

***420(T)/25 Clyde Inlet to/à Cape Jameson – Obstruction – Amarrage scientifique**

Carte de référence : 7565

Amarrage scientifique sous-marin à la position 71° 08.07' N 070° 49.51'W. Flotteur supérieur 248 mètres.

(NAVAREA XVIII 113/2022)

***421(T)/25 Franklin Bay and/et Darnley Bay – Obstruction – Amarrage scientifique**

Carte de référence : 7665

Amarrage scientifique sous-marin à la position 70° 02.434' N 126° 18.404'W. Flotteur supérieur 223 mètres.

(NAVAREA XVII 92/2019)

***422(T)/25 Prince Albert Sound, Western Portion/ Partie Ouest – Obstruction – Ancrages sous-marins**

Carte de référence : 7668

Amarrage sous-marin à la position 70° 42.59' N 117° 51.21'W. Flotteur supérieur 37 mètres.

(NAVAREA XVIII 112/2021)

***423(T)/25 Approaches to/Approches à Cambridge Bay – Obstruction – Bouée et appareils scientifiques**

Carte de référence : 7750

Observatoire océanographique installé. Le câble au fond de la mer à 69° 06.83' N 105° 03.58' W s'étend à une profondeur de 8 mètres jusqu'à une plate-forme d'instruments à 69° 06.79' N 105° 03.86' W, puis à une plate-forme d'hydrophone secondaire à 69° 06.75' N 105° 03.88' W, à 13 mètres de profondeur. Le câble s'étend à une profondeur de 8 mètres de la plate-forme d'instrument primaire à un trépied d'instrument secondaire à 69° 06.78' N 105° 03.83' W. Une corde avec des flotteurs et des poids s'étend à environ 42 mètres au sud-est de la plate-forme d'hydrophone secondaire jusqu'à un point final à 69° 06.73' N 105° 03.86' W.

(NAVAREA XVIII 127/2021, NW-A-0202-21)

Avis préliminaires

Région de l'Arctique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Arctique
5120 49^{ième} rue
Yellowknife, NT X1A 1P8
Téléphone : (867) 444-0109
Courriel : DFO.CCGArcticAidstoNavigation-AidesalanavigationArctiqueGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

***516(P)/26 Coronation Gulf Western Portion/Partie Ouest – Balise de jour à être enlevée**

Carte de référence : 7777

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	No. LF	Position
Locker Point	4488	68° 14' 29.7"N 114° 00' 00.1"W

La date de publication initiale : le vendredi 29 mai 2026

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 27 août 2026

(A2026-001)

***517(P)/26 Coronation Gulf Eastern Portion/Partie Est – Balises de jour à être enlevées**

Carte de référence : 7778

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	No. LF	Position
Sisters Island	4491	68° 24' 12.9"N 111° 35' 18.2"W
Ivuniryuaq, Sud	4492	68° 13' 09.5"N 110° 57' 18.7"W
Ivuniryuaq	4493	68° 22' 20.8"N 110° 52' 19.8"W

La date de publication initiale : le vendredi 29 mai 2026

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 27 août 2026

(A2026-002, 003, 004)

Autres avis (T) & (P)

Avis temporaires

***1105(T)/15 Canada – Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large**

Carte de référence : Avis 410(T)/2007 est annulé.

Édition Annuelle des Avis aux navigateurs 2015 - Avis No. 20, pages A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration et d'exploitation au large pourraient effectuer des activités de forage dans les endroits suivants :

Golfe Saint-Laurent

Néant

Continentale des T.N.-O.

Néant

Delta du Mackenzie T.N.-O/Mer de Beaufort

Néant

Îles de l'Arctique dans les T.N.-O/ Îles de l'Arctique au Nunavut

Néant

Zones marines de l'Est de l'Arctique

Néant

Détroit de Davis

Néant

NOTA : Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(AVNAV M2215/15) (ONE)

***1027(T)/24 Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA)**

Référence : Avis *111(T)/23 est annulé.

Les navigateurs sont avisés que la Garde côtière canadienne (GCC) a réalisé la pleine capacité opérationnelle des aides à la navigation AIS.

Certaines aides à la navigation AIS ayant été déployées à titre d'essai peuvent être maintenues ou supprimées à la discrétion des régions de la GCC, tandis que celles ayant été déployées en dehors des niveaux de service établis par la GCC peuvent continuer à être maintenues à titre d'essai. Les modifications apportées aux aides à la navigation de la GCC sont communiquées à l'aide des avis aux navigateurs.

Des informations générales sur le AIS et les aides AIS sont disponibles sur le [portail d'information maritime e-Navigation de la GCC](#) et dans le [Système canadien d'aides à la navigation](#). Des informations spécifiques sur les aides AIS déployées sont disponibles sur le site web d'[e-Navigation](#).

***1215(T)/24 Garde côtière canadienne – Essai de messages spécifiques aux applications du système d'identification automatique (AIS ASM)**

La Garde côtière canadienne (GCC) met à l'essai les messages spécifiques aux applications du système d'identification automatique (AIS ASM) à l'échelle nationale. Ces émissions fournissent aux navigateurs à bord de navires dotés d'un équipement correctement configuré des informations dynamiques telles que le niveau de l'eau, les conditions météorologiques, le dégagement aérien et une zone ou une ligne spécifique affichée sous forme d'un signal numérique. Une liste détaillée des AIS ASM actuellement diffusés par la Garde côtière se trouve sur la [carte interactive](#) du Portail canadien de navigation électronique. Des informations supplémentaires sur les AIS ASM sont disponibles dans la circulaire SN.1 289 de l'OMI, [Directives sur l'utilisation des messages spécifiques aux applications AIS](#).

Veuillez contacter le fabricant de votre équipement spécifique pour obtenir des instructions sur la façon de recevoir des messages AIS ASM. Toute question ou préoccupation relative à la diffusion peut être adressée à l'[équipe de navigation électronique](#) de la Garde côtière ou à tout centre des Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.